

Nantes, le 20 avril 2018

ATHLETISME

Championnat d'Académie par Equipes Collèges

Mercredi 16 mai 2018

Stade du Lac de Maine
Rue Jules Ladoumègue
49000 ANGERS

Horaires	9h30	Confirmation des équipes Présentation des licences Attribution des tâches aux jeunes officiels
	10h00	Réunion du jury (enseignants et jeunes officiels)
	10h15	Mise en place du jury
	10h20	Début des épreuves
	16h30	Palmarès

Responsables

Organisation générale : Bruno COLOMBIER DSRA UNSS Nantes 06.07.11.00.90
Responsable local : Thierry COUTANT UNSS 49 06.34.63.70.16

Modalités d'organisation

- × *Jury*
 - Tous les enseignants accompagnateurs complètent le jury sur une demi-journée par équipe qualifiée.
 - 1 Jeune officiel non compétiteur par équipe
 - Chaque jeune officiel devra se présenter à l'atelier avec sa grille d'évaluation

- × *Composition d'équipes - inscription des jeunes officiels et des accompagnateurs d'équipes/jury :*
 - Equipes :
 - **saisie en ligne SUR OPUSS pour le 27 avril 2018 à 12H - ATTENTION VACANCES !!!**

 - Si vous ne l'avez pas fait sur l'inscription en ligne, nous envoyer **impérativement** par mail les noms/prénoms et poste choisi pour les Jeunes officiels et responsables d'équipes
1 équipe = 1 accompagnateur d'équipe pris au jury sur 1/2 journée (nous indiquer le poste choisi)
Modifications possibles jusqu'au 14 mai 2018 12h

Règlements

- × Fiche Sport Académique 2017/2018
- × Brochure Règlement Athlétisme 2017/2018
- × Bartèmes
- × disponible sur Opuss

Minimes

Minimum 2 Garçons + 2 Filles par équipe (Maxi 4 du même sexe)

Relais = 2F+2G ORDRE IMPOSE

Règlement identique à l'EPMT des années précédentes (Pas de contrainte de sexe dans les groupes d'épreuves) !

Benjamins

Minimum 2 Garçons + 2 Filles par équipe (Maxi 4 du même sexe)

Relais = 2F+2G ORDRE IMPOSE

Règlement identique à l'EPMT des années précédentes (Pas de contrainte de sexe dans les groupes d'épreuves) !

Chaque athlète peut participer à :

1 COURSE - 1 SAUT - 1 LANCER - LE RELAIS

2. Mais Jamais : 2 Courses –2 Sauts –2 Lancers (si c'est le cas le concurrent verra ses 2 performances annulées)

3. Attention:

Dans la catégorie Minimes/Cadets à finalité nationale le relais doit être mixte (2 filles et 2 garçons ordre imposé) et composé exclusivement de minimes.

4. 3 athlètes maximum d'une même équipe peuvent être acceptés sur une même épreuve.

5. La composition minimum d'une équipe peut donc être 4 athlètes (il manquera cependant une cote à l'équipe)

6. Pour être classée, toute équipe devra être représentée dans chacun des 5 groupes athlétiques : (Vitesse – Haies – Distances –Sauts – Lancers) + Le Relais.

7. Application de la Table de Cotation «Cadets (tes)» pour les athlètes de cette catégorie course uniquement 100m et 1000m

8. Le classement se fait à partir du total des points obtenus par chaque athlète lors de la compétition par équipe dans la limite de 2 cotes par athlète.

9. Le total des points sera le résultat de l'addition des cotes suivantes:

10. 1 cote par groupe + 4 meilleures cotes suivantes (dans la limite de 3 cotes par groupe)+ le relais pour obtenir le meilleur résultat possible pour l'équipe dans la limite de la prise en compte de 2 cotes par athlète.

11. Nous appliquerons la nouvelle règle concernant la zone de passage :plus de zone d'élan entrée de zone au niveau de la zone d'élan.

Attention: la cote par groupe n'est plus obligatoirement la meilleure (ex: un athlète peut réaliser les 3 meilleures cotes de l'équipe mais seulement 2 seront prises en compte).

Catégories	Vitesse	Haies	Distance	Sauts	Lancers
				Long./Triple : 4 essais Haut/Perche : 8 sauts max. puis mort subite sur barre manquée.	4 essais
Benjamin(e)s	50 M	50H	1000M	Longueur-Triple bond-Hauteur-Perche	Poids-Disque-Javelot-Marteau
Minimes Filles	50 M	50H/80h/ 200H	1000M	Longueur-Triple saut- Hauteur- Perche	Poids-Disque-Javelot-Marteau
Cadettes	100 M		1000M	Longueur-Triple saut- Hauteur- Perche	Poids-Disque-Javelot-Marteau Poids des engins cadettes
Minimes Garçons	50 M	80H/100H /200H	1000M	Longueur-Triple saut- Hauteur- Perche	Poids-Disque-Javelot-Marteau
Cadets	100M		1000M		Poids des engins Cadets

Interdiction des cadets et cadettes en relais

- **DES LANCERS AURONT LIEU SUR LE STADE CIRCULATION INTERDITE POUR DES RAISONS DE SECURITE**
- **AU VUE DU NOMBRE D'AIRES DE LANCERS TOUT LES LANCERS NE SERONT PAS MESURES (le meilleur)**
- **AU VUE DU NOMBRE D'AIRES DE SAUTS (Longueur et TS) TOUT LES SAUTS NE SERONT PAS MESURES**
 - **(le meilleur)**

Sécurité/Santé : Chaque AS doit prévoir sa trousse de premiers soins.

Championnat de France

- × Date et lieu : 05 au 08 juin 2018 Lens (Pas de Calais)
- × Qualifications :
 - Les équipes championnes d'académie « établissement », outre-mer compris (**équipes non sections sportives athlétisme**). Le champion d'académie « établissement » est automatiquement qualifié au championnat de France.
 - Les 70 meilleures équipes d'AS de France, toutes AS confondues (« Établissement » + « Excellence ») par rapport au total de points.
 - Il n'y a pas de limites de qualification du nombre d'équipes par académie.
- × Jeunes Officiels → 2 JO académiques spécialités
- × (SAUTS ou LANCERS) + (STARTER ou COURSES ou CHRONO)

HORAIRES CA COLLEGE ANGERS 2018 PROVISOIRES

HORAIRES	COURSES	CATEGORIES		HORAIRES	PERCHE	HAUT 1	HAUT 2	LONG 1	LONG 2	LONG 3	TS	POIDS 1	POIDS 2	POIDS 3	DISQUE	MARTEAU	JAVELOT 1	JAVELOT 2
10H20	4X60	BENJ MIN																
11H20	50M	BG		11H	TG	BF	BF	BF	BF	BF	BF	MG	MG	MG	MG		MG	BG
	80H	MG																
	100H	MG																
	50H	BG																
	50M	MG																
	100M	CG																
	200H	MG		12H		MF	MF	MF	MF	MF	MF	BG	BG	MG	BG		MG	BG
13H	PAUSE			13H PAUSE														
14H	200H	MF		14H		BG	BG	MG	MG	MG	BG	MF	MF	MF	MF	TC	MF	BF
	50H	BF																
	50H	MF																
	80H	MF																
	50M	BF		15H		MG	MG	BG	BG	BG	MG	BF	BF	BF	BF		MF	BF
	50M	MF																
	100M	CF																
16H	1000M	BF																
	1000M	MF																
	1000M	BG																
	1000M	MG																
16H30	RESULTATS																	

	PDS	DISQ	MAR	JAV
BF	2	600	400	400
BG	3	1000	500	500
ME/CF	3	800	3	500
MG/CG	4	1250	4	600

50H BF/BG	5H	0,65	ROUGE
50H MF/CF	5H	0,76	ROUGE
80H MG	8H	0,84	BLANC
200H	10H	0,76	BLEU

EQUIPES QUALIFIEES

Benjamins Mixtes				Minimes Mixtes		
Dpt	Num	Etablissement	Ville	Num	Etablissement	Ville
44	16031	Col Stendhal	NANTES	16001	Col René Guy Cadou	ANCENIS
	16008	Col Cacault	CLISSON	16031	Col Stendhal	NANTES
	16079	Col Marcelle Baron	HERIC	16172	Col Mona Ozouf	SAVENAY
	16172	Col Mona Ozouf	SAVENAY	16170	Col Julie Victoire Daubie	SAINT PHILBERT GRAND LIEU
	16055	Col Louis Pasteur	ST MARS LA JAILLE			
49	16211	Col Clément Janequin	AVRILLE	16218	Col Georges Clémenceau	CHOLET
	16218	Col Georges Clémenceau	CHOLET	16232	Col Jean Zay	MONTREUIL JUIGNÉ
	16246	Col Jean Rostand	TRELAZÉ	16201	Col Chevreul	ANGERS
	16239	Col Georges Gironde	SEGRÉ	16243	Col Jean Racine	SAINT GEORGES
	16201	Col Chevreul	ANGERS	16239	Col Georges Gironde	SEGRÉ
53	16319	Col Jules Ferry	MAYENNE	16319	Col Jules Ferry 1	MAYENNE
	16315	Col E De Martonne	LAVAL	16316	Col Jules Renard	LAVAL
	16307	Col Volney	CRAON	16307	Col Volney	CRAON
	16301	Col Léo Ferré	AMBRIÈRES LES VALLÉES	16304	Col Jean Rostand	CHÂTEAU GONTIER
	16304	Col Jean Rostand	CHÂTEAU GONTIER	16319	Col Jules Ferry 2	MAYENNE
			16316	Col Jules Renard 2	LAVAL	
72	16422	Col Paul Chevallier	LE GRAND LUCE	16446	Col Louis Cordelet	PARIGNÉ
	16454	Col Pasteur	YVRE L'EVEQUE	16422	Col Paul Chevallier	LE GRAND LUCE
	16411	Col Jacques Peletier	CHANGÉ	16401	Col Kennedy	ALLONNES
	16406	Col Le Joncheray	BEAUMONT	16431	Col Léon Tolstoï	LE MANS
	16437	Col Vieux Colombier	LE MANS	16454	Col Pasteur	YVRE L'EVEQUE
	16404	Col Henri Lefevvre	ARNAGE			
85	16624	Col Gaston Chaisac	POUZAUGES	16614	Col Auguste et Jean Renoir	LA ROCHE SUR YON
	16608	Col Pierre Mendès France	LA CHATAIGNERAIE	16615	Col Jean Rostand	LES HERBIERS
	16601	Col Marais Poitevin	BENET	16601	Col Marais Poitevin	BENET
	16610	Col Saint Exupéry	BELLEVILLE SUR VIE	16608	Col Pierre Mendès France	LA CHATAIGNERAIE
	16603	Col Couzinet	CHANTONNAY			